

## BARÈME D'HONORAIRES

Montant TTC maximum dont TVA à 20% (inclus dans les prix de vente affichés) à la charge du vendeur.

### TRANSACTION

Moins de .....	<b>38 000€</b>	-----	<b>4 900 €</b>
De <b>38 001 €</b>	à <b>53 000€</b>	-----	<b>6 400 €</b>
De <b>53 001 €</b>	à <b>68 000€</b>	-----	<b>7 200 €</b>
De <b>68 001 €</b>	à <b>84 000€</b>	-----	<b>7 900 €</b>
De <b>84 001 €</b>	à <b>99 000€</b>	-----	<b>8 700 €</b>
De <b>99 001 €</b>	à <b>114 000€</b>	-----	<b>9 500 €</b>
De <b>114 001 €</b>	à <b>129 000€</b>	-----	<b>10 200 €</b>
De <b>129 001 €</b>	à <b>145 000€</b>	-----	<b>10 900 €</b>
De <b>145 001 €</b>	à <b>160 000€</b>	-----	<b>11 800 €</b>
De <b>160 001 €</b>	à <b>175 000€</b>	-----	<b>12 500 €</b>
De <b>175 001 €</b>	à <b>198 000€</b>	-----	<b>14 100 €</b>
De <b>198 001 €</b>	à <b>305 000€</b>	-----	<b>14 800 €</b>
De <b>305 001 €</b>	à <b>+</b>	-----	<b>5,5%</b>

Par dérogation aux dispositions générales ci-dessus, et notamment dans le cadre de mandats de vente conclus avec des indivisions ou des successions, la charge des honoraires initialement stipulée "à la charge du vendeur" pourra, sur demande expresse, écrite et conjointe de l'ensemble des ayants droit (ou du mandataire successoral), être modifiée et mise "à la charge de l'acquéreur".

Dans cette hypothèse, le montant des honoraires applicable sera strictement identique à celui prévu au présent barème pour la charge vendeur. Cette modification fera l'objet d'un avenant écrit au mandat de vente préalablement à la signature de l'avant-contrat (compromis ou promesse de vente).

### LOCATION

#### Baux d'habitation

A la charge de chacune des parties	Zones tendues		Autres Zones		
- Rédaction du bail		3,5€		3€	(montant plafonné à 1 mois de loyer charges comprises)
- Organisation de la visite	10€ /m <sup>2</sup>	3,5€	8€ /m <sup>2</sup>	3€	
- Constitution du dossier de location		3€		3€	
- État des lieux d'entrée	3€ /m <sup>2</sup>	-	3€ /m <sup>2</sup>	-	
- Frais bailleur d'entremise et de négociation de la mise en location	- € /m <sup>2</sup> offert	-	- € /m <sup>2</sup>	-	

**Baux professionnels ou commerciaux** : 1 mois de loyer charges comprises + TVA à 20% pour chacune des parties (Location, Rédaction du bail et état des lieux d'entrée inclus).

**Baux d'emplacement de garage et/ou de parking** : 120€ pour chacune des parties (Location, Rédaction du bail et état des lieux d'entrée inclus).

**Cession de droit au bail et fonds de commerce** : 10% HT du montant de la cession + TVA à 20% (Min 1.000 € HT soit 1.200 € TTC ) à la charge du vendeur.



## GESTION LOCATIVE (à la charge du propriétaire)

	Pack EQUILIBRE	Pack SÉRÉNITÉ	Pack PLÉNITUDE
Honoraires de gestion sur encaissements	4,5% HT soit 5,4% TTC	1 lot : 7% HT soit 8,40% TTC 2 à 10 lots : 6% HT soit 7,2% TTC + de 10 lots : 5%HT soit 6% TTC	8% HT soit 9,6% TTC
Assurance Loyers Impayés optionnelle (Souscription séparée en annexe du mandat)	2,50% des loyers, charges et taxes incluses		
Extranet Client	3€ / mois	Inclus	
Compte rendu de gestion et versement des fonds	4,5 % Trimestriel	Mensuel	
Dépôt de garantie	Mandataire		
Gestion des travaux d'entretien courant	50€ TTC / dossier	Inclus avec accord du propriétaire pour tout montant supérieur à 150€	
Gestion des dossiers sinistres, contentieux et assurances	75€ TTC / dossier	Inclus	
Déclaration permis de louer	120 € TTC / dossier	Inclus	
Règlement des charges aux syndicats	Non concerné	Inclus	Règlement des charges aux syndicats
Rendez-vous annuel individualisé	Non concerné	Non concerné	Inclus
État récapitulatif des revenus fonciers	50€ TTC / dossier	Inclus	

ORPI - SARL L'IMMOBILIÈRE INVEST'- Siège social 38 à 42, Rue de Lille 59280 ARMENTIÈRES

SARL au capital de 185.000€ - RCS Lille 508928306 - Carte professionnelle Transaction et Gestion n°CPI 5908 2018 000 030 506 délivrée par la CCI de Lille  
Garantie : CEGC - 16 Rue de Hoche - Tour Kupka B 92919 LA DÉFENSE Cedex pour 1.000.000 € en gestion N°ORIAS 13006987

Édition le 19 mai 2026